REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-30

Acquisition de deux terrains

M. le Maire expose la situation de deux terrains ex-propriété Sagez aujourd'hui à la vente. Ces terrains peuvent représenter une réserve foncière pertinente et stratégique pour la commune, d'autant que cette dernière est, peu pourvue en terrain potentiellement urbanisable.

En effet, la commune ne dispose pas de possibilités de préempter car ces terrains se trouve en zone non constructible ; aussi M. le Maire propose d'acheter les biens suivants au prix de 3 800 € hors frais :

- Lieu dit l'Epenate : ZH90 : 37 ares,

- Lieu dit les champs de la croix : ZH142 : 43 ares 88.

Les crédits sont déjà inscrits au BP 2017.

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les actes relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad
~~~~~

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-31

Vente du bâtiment communal dit « de la Trésorerie »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de sa rencontre récente (en compagnie de M.Chalmey) avec la société Ghis Immobilier et son gérant chargés de la cession de la propriété communale sis 1 rue du Banné, ex-trésorerie.

Un acquéreur - M.Talon, gérant de l'auto-école du même nom – a proposé d'acheter ce bien pour un montant de 104 000 €, engagement écrit. La répartition sera la suivante : 5000 € de frais d'agence à déduire, ce qui signifie qu'il reviendra à la commune le montant net de 99000 €. Pour info, le seuil avait été entendu par le conseil municipal à 100 M€.

M. le Maire propose cette cession au prix indiqué ci-dessus. La commune fournira la délibération grèvant la propriété communale d'une servitude (lecture en est donnée).

Il conviendra d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes relatifs à ce dossier

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les actes relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU Territoire de BELFORT
~~~~~

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-32

Fonds de concours du Grand Belfort

M. le Maire indique que la commune de Montreux-Château dispose d'une enveloppe de 150 000 € sous forme de fond de concours auprès du Grand Belfort. Ce fonds devra être mobilisé sur la période 2017-2019.

Par conséquent, la commune va solliciter ce fonds à hauteur de 50% soit 75 000 € pour financer la construction d'un nouveau bâtiment « vestiaires – club house » pour le football club et les écoles.

Rappelons que ce projet a été jugé recevable et en conformité avec les normes demandées par la Fédération Française de Football.

La commune joindra le descriptif des travaux et le nouveau plan de financement.

Il conviendra d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes relatifs à ce dossier.

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les actes relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU Territoire de BELFORT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-33

Plan de financement pour la contruction d'un nouveau bâtiment « vestiaires et club house « pour le football club et le groupe scolaire

Monsieur le Maire expose le contexte de l'opération et son financement.

A - Définition de l'opération :

Les vestiaires du club de football de la commune sont dans un état de délabrement très conséquent. Ce club centenaire accueille plus d'une centaine de jeunes à ce jour ; or, les conditions d'hygiène, de sécurité et de mixité ne sont plus réunies. Aussi une opération conséquente de reconstruction s'impose.
En effet, un terrain communal à proximité du stade de football, desservi par les réseaux et en zone constructible, pourrait accueillir ces nouveaux vestiaires. Rappelons que ces installations bénéficient également aux dix classes de l'école élémentaire.

B - Détails du financement prévu :

NATURE DE LA DEPENSE (HT)		FINANCEMENT PROPOSE	
Vestiaires et club house+main courante (sécurisation des installations)	264 800 €	District Belfort/Montbéliard	65 000 €
		M. le Député	5 000 €
		Fonds de soutien à l'investissement public local (fsipl) 10 % minimum	Non retenue
		Fonds propres (vente Trésorerie)	93 320 €
		FEADER 10% minimum	26 480 €
		Fond de concours Grand Belfort	75 000 €
TOTAL	264 800 €	TOTAL	264 800 €

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU
Territoire de BELFORT

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-34

Proposition pour le financement d'un nouveau gymnase sur la commune suite au diagnostic départemental « plan gymnase »

Monsieur le Maire expose le rapport suivant afin notamment d'avancer concrètement sur le dossier gymnase.

Le constat et les diagnostics fournis au travers d'études réalisées par le Département et corroborées par une entrevue au siège de la SODEB mettent en évidence, la non adéquation de l'actuel gymnase avec les pratiques sportives du collège.

Il convient de rappeler en préambule, que ce bâtiment demeure au départ un terrain de tennis/handball couvert. La qualification de gymnase fut donc trop souvent usurpée.
Ce bâtiment ne dispose pas d'espaces suffisants pour que des élèves puissent pratiquer plusieurs disciplines sous un même toit. Ce dernier ne dispose pas de locaux de stockage suffisants, ni d'espaces pour y accueillir des visiteurs ou du public (pas de gradins).
Le constat d'absence d'isolation est commun à tous les rapports et concentre l'essentiel des griefs.
Par conséquent, le conseil municipal, après avoir pris connaissance des études et diagnostics, propose l'articulation suivante :

- L'actuel « tennis couvert », propriété de la commune de Montreux-Château restera bien de la commune. Pour rappel, la commune a proposé de transférer ce bien au département pour l'euro symbolique mais aucune suite ne fut donnée.
- La commune de Montreux-Château cédera gratuitement au Département, une parcelle de terrain, à proximité du collège pour y construire un gymnase (estimée à 50 K€).
  Par la même cette articulation aura l'avantage de s'affranchir de la règle des 60/40 : 60 % à la charge du propriétaire et 40 % à la charge du Département. Ce critère n'est pas tenable et terriblement injuste pour la commune de Montreux-Château car comme le démontre les études, le temps d'utilisation de la commune est de l'ordre de 20%.

- La commune participera au financement de ce nouveau gymnase à hauteur de 20% de la dépense totale mais ne pourra excéder la somme de 300 000 €.

Cette proposition sera transmise au Département et à la Sodeb.

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU
Territoire de BELFORT

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU
Territoire de BELFORT

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-35

Subventions aux associations

M. le Maire donne la parole à M. Crépin en charge de ce dossier. Pour rappel, la liste des différentes demandes a déjà été transmise lors de la réunion de travail d'avril 2017 en lien avec le budget.

A noter qu'une réunion s'est tenue avec tous les présidents d'association où la date butoir du 31 mars fut rappelée pour le dépôt des subventions.

Il convient d'attribuer les subventions complémentaires aux retardataires suivants :

- Souvenir Français : 100 € ; - Amicale la Vigilante : 1700 € ; APPMA St Nicolas : 500 €

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-36

Affaires périscolaires et TAP – reprise de compétence et préparation rentrée 2017/18

En l'absence de Corinne Robic, M. le Maire présente le dossier relatif à la gestion du périscolaire et des TAP pour la rentrée 2017/2018. Ce dossier présente plusieurs rubriques ainsi déclinées.

A - Transfert de compétence :

Le transfert de la compétence « périscolaire/extrascolaire » se fera à la date du 8 juillet 2017 du Grand Belfort vers les communes de l'ex-CCTB. Pour notre cas, nous avons acté lors du dernier conseil municipal, la création d'une entente intercommunale entre les communes des environs pour assurer la gestion et l'organisation du Centre périscolaire « le château des mômes ».

B - Rythmes scolaires 2017/18 :

Après échange avec M. Brun, le directeur des Affaires scolaires du Grand Belfort et de la ville de Belfort, tout le monde s'accorde à dire qu'aujourd'hui il serait difficile et même impossible de prévoir un changement de rythmes pour la rentrée de septemble, malgré certaines annonces.
Pour rappel, le Grand Belfort va valider tous les contrats et intervenants pour le 21/06 pour la rentrée à venir.
De plus, aujourd'hui, nous n'avons pas d'élément concrèts ni de l'Association des Maires, ni de la Préfecture, ni du ministère de l'éducation nationale sur une évolution des rythmes scolaires même si on devine que les choses pourront évoluer.
Par conséquent, l'année scolaire 2017/18 sera une année de réflexion et de consultation sur le choix de 4 jrs ou 4.5 jours et nous préparerons la rentrée de septembre sur le même format que 2016/17.

Voici les propositions d'horaires :

Les horaires du centre périscolaire «Château des Mômes »

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	7H30-8H30	11H30-13H30	16H30-18H00
Mercredi	7H30-8H30		

VOTE : Adopté à l'unanimité

C - Règlements :

Lecture de l'ensemble des deux règlements périscolaire et TAP.

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

VOTE : Adopté à l'unanimité

D- Tarifs 2017/18 :

La compétence revenant aux communes de l'entente, il convient d'entériner les tarifs suivants qui entreront en vigueur au 1er septembre 2017. (Pour rappel, les derniers dataient de 2014).

Produits Périscolaires	Tarifs
Heure de garderie	2,00 €
Repas seul non consommé	4,00 €
Repas + garderie (Forfait 4 jours)	5,80 €
Repas + garderie (Hors forfait 4 jours)	7,00 €

VOTE : Adopté à l'unanimité

E - Recrutements :

Il conviendra d'autoriser M. le Maire à signer tous les contrats de prestataires, contractuels, et intervenants pour le compte du périscolaire et des TAP.
Il conviendra d'autoriser M. le Maire à recruter un agent à temps partiel pour la gestion comptable et financière du périscolaire et des Tap.

VOTE : Adopté à l'unanimité

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU Territoire de BELFORT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation
8 juin 2017

Date d'affichage
8 juin 2017

Objet de la Délibération

SEANCE du 14 juin 2017

L'an deux mil diz-sept et le mercredi 14 juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des élus 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mmes Garniaux, Baros, Villeneuve, Baros, Mougin, Mathieu
Mrs Conrad, Chalmey, Crépin, Lepers, Harmand,

Absents excusés : M. Duhaut, M. Garessus, M. Schmitt, Mme Beluche, Mme Robic

Procuration : Mme Robic à M. Conrad

Secrétaire de séance : Mme Garniaux

Préfecture du Terr. de Belfort
22 JUIN 2017
Service Courrier

Délibération n° 2017-37

Décision modificative n° 1

Intitulé	Chapitre	Article	Montant
Hôtel de ville	21	21311	+ 1 000 €
Valeur comptable immob. cédées	042	675	- 1 000 €

Il convient de procéder à un rééquilibrage budgétaire entre deux comptes d'investissements du BP 2017. Cette DM1 n'engendre aucune modification d'équilibre général du budget.

- **Le Conseil Municipal,** après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **Autorise le Maire à signer** tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/06/17
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU Territoire de Belfort